



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE**

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du conseil municipal tenue le 22 juillet 2025 au bureau municipal, au 247 principale, Sainte-Monique, à 18 h 30.

Sont présents :

Siège #1 - Mme Marthe Tétreault
Siège #2 - Mme Nathalie Chapdelaine
Siège #3 - Mme Marylène Gauthier
Siège #4 - M. Michel Veilleux
Siège #6 - Lisa-Marie Lemire

Est/sont absents :

Siège #5 - Jean-François Guévin

Formant quorum sous la présidence de madame Denise Gendron, mairesse. Assiste également à la séance, M. Patrice Vaugeois, directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - Ouverture de la séance

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

2025-07-143 3 - Lecture et adoption de l'ordre du jour

La mairesse rappelle que tous les conseillers ont reçu l'ordre du jour au moins quarante-huit (48) heures à l'avance. Ils déclarent l'avoir lu.

- 1 - Vérification des présences et du quorum
- 2 - Ouverture de la séance
- 3 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4 - Sujets
 - 4.1 - Mandat à la Firme Service arbres Tessier
 - 4.2 - Mandat à la firme Excavation A.S. 2007 Inc.
 - 4.3 - Précision sur la résolution 2025-06-116 - Dépenses relatives au glissement de terrain
- 5 - Période de questions
- 6 - Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par Mme Marthe Tétreault

APPUYÉ par Mme Lisa-Marie Lemire

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

4 - Sujets

2025-07-144 4.1 - Mandat à la Firme Service d'arbres Tessier

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Monique a reçu une soumission de l'entreprise Services d'arbres Tessier pour des travaux d'enlèvement de branches le long du chemin agricole du rang Saint-Pierre pour environ un kilomètre de long ;

CONSIDÉRANT que le tarif horaire proposé est de 250,00 \$ + taxes ;

CONSIDÉRANT que les travaux pourraient être réalisés durant la semaine du 21 juillet 2025 ;

CONSIDÉRANT que cette intervention est nécessaire pour assurer l'accessibilité du chemin par les agriculteurs impactés par le glissement de terrain ;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marthe Tétreault

APPUYÉ par Mme Nathalie Chapdelaine

Et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents, d'accepter l'offre de Services d'arbres Tessier au tarif de 250,00 \$ / h + taxes pour effectuer les travaux d'enlèvement de branches le long du chemin agricole, tel que décrit dans leur soumission, ainsi que ceux des rangs Petit Saint-Esprit, Haut-de-l'Île, Bas-de-l'Île et Bas-de-la-Rivière et d'autoriser le directeur général à procéder à la confirmation du mandat.

ADOPTÉE

2025-07-145 4.2 - Mandat à la firme Excavation A.S. 2007 Inc.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Monique souhaite procéder à des travaux de rechargement et de nivellement sur le rang St-Pierre section route agricole ;

CONSIDÉRANT que la soumission numéro 25-305 a été reçue le 16 juillet 2025 de l'entreprise Excavation A.S. 2007 inc. pour la réalisation de ces travaux, incluant le nivellement avec une profileuse, la compaction avec rouleau compacteur, la fourniture et le transport d'asphalte concassé et le transport des équipements, pour un montant total de 5 595,83 \$ taxes incluses ;

CONSIDÉRANT que ceci est une estimation et que celle-ci peut varier selon le nombre d'heures et de voyages ;

CONSIDÉRANT que le coût proposé est jugé raisonnable et que l'entreprise possède l'expertise nécessaire pour l'exécution de ces travaux ;

Il est **PROPOSÉ** par M. Michel Veilleux

APPUYÉ par Mme Marylène Gauthier

Et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents, d'accepter la soumission de l'entreprise Excavation A.S. 2007 inc. pour les travaux mentionnés ci-dessus, au montant de 5 595,83 \$ taxes incluses, et d'autoriser le directeur général à signer tout document requis pour l'exécution de ces travaux.

ADOPTÉE

2025-07-146 4.3 - Précision sur la résolution 2025-06-116 - Dépenses relatives au glissement de terrain

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Monique a été touchée par un glissement de terrain le 21 mai 2025, affectant la sécurité du secteur concerné ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a dû engager des dépenses urgentes pour la surveillance de la zone à risque, la signalisation, l'accompagnement des sinistrés et la coordination avec les autorités compétentes ;

CONSIDÉRANT que le conseil a décidé d'acheter du matériel de signalisation ;

CONSIDÉRANT que ces mesures n'ont plus un caractère urgent ;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nathalie Chapelaine

APPUYÉ par Mme Marthe Tétreault

Et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents, d'autoriser seulement les dépenses relatives à la surveillance du site relativement à la résolution 2025-06-116.

ADOPTÉE

5 - Période de questions

L'ordre du jour de la présente séance a fait l'objet d'un affichage sur le site web municipal le 18 juillet 2025. Les citoyens avaient la possibilité de transmettre leurs questions par courriel ou par téléphone avant 16 h 30 le 22 juillet 2025.

Aucune question n'est parvenue au bureau municipal dans les délais prévus et annoncés.

2025-07-147 6 - Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nathalie Chapdelaine

Que la séance soit levée à 16 h 22.

ADOPTÉE

Je, soussignée, Denise Gendron, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Denise Gendron
Mairesse

Patrice Vaugeois
Directeur général et greffier-trésorier

La Mairesse est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto. Par sa signature, la mairesse scelle et exécute toutes et chacune des résolutions et règlements inscrits dans le présent procès-verbal.

Denise Gendron
Mairesse

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Patrice Vaugeois, directeur général et greffier-trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

Patrice Vaugeois
Directeur général et greffier-trésorier